



Anti-drones, brouilleurs ! Un échec cuisant

C.P. Bourg-en-Bresse

Le 16 Avril 2026

Encore des découvertes sur les toits : l'absurde continue

Un drone hors service et un colis rempli de viande retrouvés sur le CD1. Cinq autres colis interceptés sur le toit de la MA1 contenant : viande, chichas individuelles, cigarettes, résine de cannabis, briquets, carte SIM, alcool... et **trois bobines de cordes d'escalade de 30 mètres**. Difficile de faire plus clair : les intentions de la population pénale ne laissent aucun doute, et les dispositifs censés empêcher ces intrusions ne fonctionnent tout simplement pas.

Des dépenses colossales... pour quel résultat ?

Les faits parlent d'eux-mêmes : les systèmes installés sont inefficaces, contournés, dépassés. Des milliers d'euros engloutis dans des solutions qui ne protègent rien ni personne. Et pendant ce temps, à Bourg-en-Bresse, on ne remplace même plus les caillebotis des fenêtres de cellules... Symbole criant d'un abandon progressif des infrastructures et d'une sécurité traitée par défaut.

Il est temps de dire STOP

Combien de temps allons-nous continuer à jeter l'argent public dans des dispositifs inutiles ?
Combien de temps encore avant qu'on écoute enfin les personnels de terrain ?

Des solutions existent. Elles sont simples, efficaces, éprouvées, et déjà mises en œuvre à Ducos. Mais elles sont ignorées. Pourquoi ?

Le bureau local **UFAP UNSa** Justice exige une évaluation complète des dispositifs actuels : efficacité réelle, coût, maintenance, contournements.

Le bureau local **UFAP UNSa** Justice demande la budgétisation immédiate d'un système anti-drone mécanique réellement efficace, adapté à l'ampleur du phénomène, installé sur les façades des bâtiments de détention.

Comme depuis l'ouverture de l'établissement, **nous sommes la seule organisation syndicale à porter des revendications**, à proposer des solutions pérennes et à travailler pour la sécurisation réelle du CP Bourg-en-Bresse.

Nous sommes prêts à aller au bout d'un projet concret, sérieux et durable pour mettre fin à ce déferlement quotidien de drones.

LA SÉCURITÉ NE DOIT PAS ÊTRE UN ÉCHEC PROGRAMMÉ

Pour le bureau local **UFAP UNSa** Justice Bourg-en-Bresse
PONT Olivier, Benjamin TECHER et Jonny DE FARIA

U.F.A.P / UNSa justice CP Bourg en Bresse : 20 Chemin de la Providence, 01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04-26-16-10-09 mail: jonny.defaria@justice.fr ou ufap.cpbourg01@gmail.com